



**Conseil Scientifique de l'EHESP  
2 avril 2013**

**Compte-rendu synthétique et relevé de décisions**

Points de l'ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Introduction et approbation de l'ordre du jour	<p>Christine Colin introduit la séance. Elle indique que c'est un arrêt maladie l'a empêchée d'assister à la rencontre précédente du CS mais que sa santé est maintenant complètement rétablie. Elle informe les membres que l'Université de Montréal vient de changer le statut de son « Ecole de santé publique » en en faisant une nouvelle Faculté. Le concours de nomination du futur doyen est ouvert. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres représentant les doctorants : Florian Kastler et Clément Cousin.</p> <p>Concernant l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le point 5 concerne le budget adopté par le CA pour 2013 et non le projet de budget.</li> <li>- le point sur la prime d'excellence scientifique est reporté</li> <li>- le point sur la note stratégique sera une information et un échange et non un avis.</li> <li>- suite au message électronique de Xavier De Lamballerie, un échange par webconférence sera réalisé lors du point sur les programmes transversaux.</li> </ul> <p><b>Décision</b> <b>L'ordre du jour est adopté avec ces modifications.</b></p>	<p align="center"><b>Inscrire à l'ordre du jour d'un prochain CS un point sur la prime d'excellence scientifique.</b></p>
Approbation du compte rendu détaillé du CS du 19 novembre 2012	<p><b>Décision</b> <b>Le compte rendu détaillé est approuvé.</b></p>	
Résultats de l'enquête sur les comptes-rendus du Conseil Scientifique	<p>Sarah Kitar présente les résultats de l'enquête sur les comptes-rendus du CS et les recommandations.</p> <p><b>Discussion</b> Etienne Minvielle remarque qu'un effort de communication reste à mener concernant le management, suite à une remarque négative formulée dans les résultats de l'enquête.</p>	

Points de l'ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p><b>Décision</b>  <b>Les membres du CS acceptent l'abandon du compte-rendu détaillé du CS, et adoptent le principe d'un compte-rendu synthétique rédigé en séance qui inclura les différents points de vue apparaissant lors des débats. Ce compte-rendu sera relu en séance et diffusé rapidement. Un bilan sera établi dans 6 mois, et l'ordre du jour de chaque prochaine rencontre devra intégrer au moins 30 minutes pour la validation du compte-rendu.</b></p>	
<p>Informations générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- processus de recrutement du nouveau directeur,</li> <li>- évaluation AERES,</li> <li>- accréditation CEPH,</li> <li>- nouvelle organisation de l'EHESP,</li> <li>- référentiel d'activité des enseignants-chercheurs,</li> <li>- participation de l'EHESP à l'IHU maladies infectieuses,</li> <li>- concertation autour du site de Rennes,</li> </ul>	<p><u>Recrutement d'un directeur</u> : Laurent Chambaud devrait être nommé dans les prochains jours, suite au CA du 15 mars et à la décision des ministres et du président de la République.</p> <p>Concernant <u>l'évaluation de l'EHESP</u> par l'AERES, la note d'orientation sera à remettre début juin et une visite aura lieu les 9 et 10 septembre (vague D) dans le cadre de l'évaluation du PRES SPC. Compte-tenu de l'évaluation récente de l'EHESP, l'évaluation de l'AERES concernera plutôt le projet que le bilan de l'établissement.</p> <p><u>Le projet d'unité MOS</u> a été évalué et la note de l'AERES devrait être connue d'ici l'été. Le rapport du comité d'évaluation vient de nous être envoyé. L'audition par l'INSERM est prévue le 22 mai pour un résultat final d'ici juillet.</p> <p>Le MPH est également en cours d'évaluation par l'AERES sur la base d'une nouvelle maquette qui a été adressée en décembre.</p> <p>A noter que les UMR sont évaluées dans la vague de l'établissement porteur de l'UMR (vague B pour le CRAPE et l'IRSET).</p> <p>L'EHESP devra choisir un site de rattachement, sans exclure des collaborations avec des universités extérieures à ce site.</p> <p>Pour <u>l'accréditation par le CEPH</u>, le dossier sera remis en juin, en prenant en compte les différentes remarques reçues en 2012.</p> <p>Suite à la <u>réorganisation</u>, les organigrammes de la DE, DRIP, DDFC sont présentés. Les directeurs de chacune de ces entités ainsi que de la DRI se rencontrent chaque semaine afin d'assurer la cohérence de leurs actions.</p>	<p><b>Inscrire une présentation de L. Chambaud à l'ordre du jour du prochain CS.</b></p>

Points de l'ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Concernant le <u>référentiel d'activité des enseignants-chercheurs</u>, la contractualisation est en cours entre les directeurs de départements et chaque enseignant-chercheur. On entre dans une phase de test, qui donnera lieu à un bilan pour finaliser le référentiel en septembre prochain.</p> <p><b>Discussion</b> Philippe Mossé adressera par écrit ses remarques sur cette question pour alimenter la réflexion.</p> <p>Concernant la <u>participation de l'EHESP à l'IHU</u>, Antoine Flahault, Régine Ducos et Philippe Marin ont rencontré Didier Raoult en décembre. Il a été décidé que l'EHESP ne contribuera pas à l'IHU pour 2013, mais explorera durant cette période les possibilités de collaborations. Les pistes évoquées concernent la recherche en management, ainsi que le fait que les élèves de l'EHESP puissent trouver des terrains de stage ou des sujets de mémoire intéressants dans le contexte de l'IHU.</p> <p><b>Discussion</b> Etienne Minvielle précise qu'il est en contact avec les chercheurs concernés par le management à Marseille, qui devraient être sollicités en priorité pour les collaborations avec l'IHU dans ce domaine.</p> <p>Rennes Métropole a pris l'initiative <u>d'une concertation sur le site de Rennes</u> entre les universités et les grandes écoles, celle-ci s'inscrivant dans le schéma régional de l'enseignement supérieur et la recherche.</p> <p>. Un diagnostic a été mené par le cabinet de conseil CMI concernant les forces en présence sur le site de Rennes. Une concertation est en cours sur la formation, la recherche, les infrastructures et la vie étudiante. L'EHESP participera à cette concertation, notamment au travers des groupes de travail concernant la recherche et les infrastructures. Pour les autres groupes de travail, c'est la conférence des grandes écoles qui représentera l'EHESP. En interne, les différents comités et instances déjà en place seront sollicités pour travailler sur ces questions et les recommandations à proposer. La première étape sera réalisée avec les correspondants recherche pour ce qui concerne le domaine de la recherche</p> <p><b>Discussion</b> Claude Martin indique que le diagnostic réalisé reste très général, et ne permet pas de voir</p>	

Points de l'ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>apparaître une ligne stratégique. Il faut à présent se concentrer sur les points importants pour faire des recommandations qui concernent directement l'EHESP.</p> <p>Philippe Mossé rappelle que les contraintes des UMR sont spécifiques, et doivent être prises en compte dans la structuration.</p>	
<p>Budget 2013 voté par le CA (incluant le budget détaillé de l'unité émergente MOS)</p>	<p>Catherine Desein indique que <u>l'exercice 2012</u> se termine avec un résultat positif de 400 k€, qui est dû à des recettes exceptionnelles. La situation budgétaire reste donc tendue pour cette année et les années futures.</p> <p>Le processus de certification des comptes en 2012 a impliqué des modifications importantes qui rendent difficilement comparables le bilan 2012 et le budget 2013.</p> <p>Les comptes devraient être certifiés avec quelques réserves, notamment concernant le patrimoine immobilier, qui n'est pas évalué par les domaines.</p> <p>Le <u>budget 2013</u> voté par le CA fait apparaître un budget équilibré. A noter que le fonctionnement de la recherche est assuré en grande partie par les contrats de recherche. Les subventions de l'Etat diminuent, les contributions hospitalières restent stables, et les ressources propres augmentent (formation continue et contrats de recherche).</p> <p>Marie-Aline Bloch présente le <u>budget consacré à la Recherche</u>, intégrant les vacances.</p> <p>Mis à part les programmes transversaux, les budgets qui avaient été présentés au CS de novembre 2012, ont été adoptés par le CA. En effet Xavier De Lamballerie a retiré sa demande de 41K€ pour son programme transversal, permettant ainsi de maintenir les budgets proposés malgré la coupe budgétaire demandée.</p> <p>Le budget de la documentation a été diminué de manière importante. L'unité émergente MOS consacre 15K€ à l'achat de Web of Science (complété par la DRIP) et l'équipe émergente Recherche infirmière contribue à hauteur de 7,5K€ pour l'accès à la base de données Cinah.</p> <p>Les personnels recrutés sur ressources propres ont doublé en quelques années, grâce à la possibilité de faire évoluer ce plafond d'emploi selon les prévisions de projets de recherche après accord du CA.</p> <p><b>Discussion</b></p> <p>Il faut souligner l'effort qui a été entrepris depuis plusieurs années, et qui permet d'avoir accès à des informations de plus en plus complètes et synthétiques.</p>	

Points de l'ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>La présentation du budget devrait cependant faire apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la part relative de la recherche dans le budget global de l'école,</li> <li>- les ressources de la recherche parmi les ressources de l'école</li> <li>- les efforts et évolutions par activité, par exemple via des indicateurs sur les contrats et publications annuelles au regard des financements</li> <li>- les éléments à prendre en charge par les départements ou par les équipes de recherche.</li> <li>- les budgets récurrents de fonctionnement, qui sont indispensables</li> </ul> <p>Compte-tenu des contraintes budgétaires, de nouvelles ressources ou des économies sont à identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'implication dans l'IDEX Sorbonne Paris Cité pourrait permettre d'alléger certaines de ces contraintes, notamment en ce qui concerne l'accès des élèves et étudiants à la documentation</li> <li>- le budget de la documentation pourrait être diminué si les départements effectuaient un « nettoyage » concernant les abonnements papiers, et si tous les enseignants-chercheurs étaient rattachés à des UMR avec un accès aux bases de données.</li> <li>- la contribution du MESR pourrait par ailleurs évoluer favorablement compte-tenu de l'évolution de la situation de la recherche à l'EHESP (augmentation du nombre des HDR, des publications, du nombre des équipes de recherche labélisées).</li> <li>- en dehors des contraintes imposées par les financeurs, l'EHESP prend 13% de frais de gestion sur les contrats de recherche.</li> </ul> <p>Il faut noter cependant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnels recrutés sur ressources propres peuvent générer une certaine précarité.</li> <li>- Selon les modalités de gestion (frais de gestion, restitution des préciputs, etc.) les UMR peuvent décider de faire gérer par l'un ou l'autre des établissements de rattachement les contrats obtenus.</li> </ul> <p>Etienne Minvielle présente le <u>budget de l'unité émergente MOS</u>. Il précise qu'il s'agit du fonds de soutien à l'émergence, et inclut un « compagnonnage » des chercheurs qui souhaitent s'impliquer, par des chercheurs associés. Ces derniers permettent aussi d'atteindre la masse critique nécessaire.</p>	

Points de l'ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
<p>Bilan 2012 et perspectives pour 2013 des 3 programmes transversaux</p>	<p>En liaison téléphonique, Xavier de Lamballerie présente le <u>programme IRAVI</u> sur les maladies respiratoires aigües au Laos. Le budget de fonctionnement a été restitué à l'EHESP, car ce projet n'a pas pu être mis en place. Le Centre Interdisciplinaire et son fonctionnement ont été supprimés, les postes d'assistante administrative et d'ingénieure d'étude ont disparus et la disponibilité d'une ligne budgétaire d'investissement n'est plus avérée. Par ailleurs, il y a actuellement une incertitude stratégique au sein de l'EHESP en ce qui concerne (i) le développement de programmes de recherche dans les pays du Sud (qui a fait l'objet d'abstentions lors du vote du CA) et (ii) les maladies infectieuses transmissibles (qui n'apparaissent pas dans la note stratégique de l'EHESP). Il est nécessaire de clarifier ces éléments de stratégie pour l'EHESP, qui permettront également de définir si l'EHESP souhaite continuer à être associée à la cohorte en population précédemment mise en place au Laos dans le cadre du projet CoPanFlu-Laos de l'EHESP, et dont la pérennisation fait l'objet actuellement d'un tour de table multi-institutionnel. Il rappelle que la collaboration avec les pays du Sud nécessite un affichage clair, et préconise un retour en arrière concernant l'organisation des relations de l'UMR_D 190 avec l'école, l'organisation précédente avec la DRI ayant bien fonctionné.</p> <p><b>Discussion</b></p> <p>Patrick Zylberman déplore cette interruption de la collaboration de l'équipe de Xavier De Lamballerie avec l'EHESP. Les programmes au Laos, Bolivie, Djibouti (COPANFLU) ont représenté un apport précieux à l'épidémiologie et à la politique de santé humanitaire dans le domaine de la grippe. Il estime que le retrait du secteur des maladies infectieuses serait une erreur capitale pour l'école, notamment parce que cela remet en cause sa vocation nationale et internationale, son action humanitaire et son implication dans le secteur de la sécurité sanitaire au sens large. Il estime aussi que la rupture de liens avec les partenaires du Sud constitue une alerte inquiétante. Christine Colin précise que l'intervention internationale est une composante incontournable d'une école de santé publique de renommée internationale.</p> <p>Les 5 abstentions lors du vote du budget au CA reflètent l'incompréhension des certains membres concernant cette implication internationale.</p> <p>L'EHESP doit préciser sa position, et cibler les champs pour lesquels elle s'engage dans le domaine de la santé internationale (en termes de recherche et de formation), de manière à afficher une</p>	

Points de l'ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>lisibilité (y compris vis-à-vis des partenaires) et permettre une reconnaissance scientifique. Cette question sera discutée lors de la séance exceptionnelle du CS le 14 mai.</p> <p>Clélia Gasquet présente le <u>programme DISPARITES</u>, en remplacement de Séverine Deguen.</p> <p><b>Discussion</b>  Marie-Aline Bloch souligne la dynamique de travail en commun, les efforts de cohésion entre les différents sous-projets, et les efforts à la fois en termes de recherche et de valorisation.  Suite à la présentation, il est précisé que l'implication des chercheurs et les interactions entre les sous-projets seront à nouveau discutées prochainement. Tous les personnels de recherche de l'EHESP impliqués signeront leurs publications au nom de l'EHESP, en plus des différentes UMR dans lesquels ils sont engagés. Le programme a accueilli 10 stagiaires (5 déjà accueillis et 5 en cours de stage) et répond à des appels à projets pour financer des doctorants et post-doctorants. Les chercheurs impliqués s'appuient sur le programme DISPARITES pour certaines des formations (MPH, Fondamentaux) qu'ils proposent à l'EHESP.</p> <p>Laëtitia Laude présente le <u>programme Terra Nova sur les pôles hospitaliers</u>.</p> <p><b>Discussion</b>  Marie-Aline Bloch souligne le travail d'équipe, associant des chercheurs confirmés et des personnes moins familières de la recherche.  L'interaction entre le projet et les formations est en développement, avec la proposition de mémoires en lien avec le projet.  <i>Certaines questions d'ordre méthodologique sont soulevées, notamment sur l'objet d'évaluation des différents pôles étudiés. Par ailleurs des éclaircissements sont demandés sur les cadres théoriques mobilisés (en particulier sur l'entrepreneur institutionnel)</i></p> <p>Les 3 programmes transversaux seront présentés par Marie-Aline Bloch au prochain CA.</p>	
Proposition de note d'orientations stratégiques pour l'EHESP pour 2014-2018	<p><b>Décision</b>  <b>Une séance exceptionnelle du CS sera organisée le 14 mai après-midi à Paris pour approfondir les discussions sur la note stratégique.</b></p>	

Points de l'ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Catherine Desein présente le processus qui a conduit à l'élaboration de la proposition de note d'orientations stratégiques (qui représente la structure du COP 14-18), et aux contributions.</p> <p>Marie-Aline Bloch présente les évolutions depuis le dernier séminaire du CS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'unité émergente MOS s'est mise en place et est en cours d'évaluation,</li> <li>- seuls 2 projets de l'EHESP ont été retenus suite à l'appel à projet de l'Idex Sorbonne Paris Cité,</li> <li>- projet d'école doctorale transdisciplinaire de l'EHESP évoqué avec le MESR avec un retour positif,</li> <li>- rappel des 6 domaines de recherche et du thème transversal présentés lors du séminaire du CS avec le besoin de développer les deux axes management des organisations en santé et les professionnels du social et de la santé, par une masse sous-critique de chercheurs dans ces domaines.</li> <li>- les axes proposés par Laurent Chambaud lors de sa présentation au CA.</li> </ul> <p><b>Discussion</b></p> <p>Les priorités affichées ne doivent pas exclure les autres thématiques de recherche, qui s'appuient sur les forces présentes et font la force de recherche et d'enseignement de l'EHESP. Faire apparaître des domaines à poursuivre et à développer.</p> <p>Les priorités ne doivent pas être trop nombreuses (3 ou 4) et devraient être transdisciplinaires.</p> <p>Il faut préciser les critères qui permettront d'identifier les priorités : importance des thèmes par rapport aux besoins, partenariats, forces en présence, possibilités de financements.</p> <p>Il faut préciser si les priorités concernent les thèmes et/ou les départements et faire apparaître les liens.</p> <p>La note stratégique devrait être accompagnée d'un mode d'emploi pour expliciter les choix qui ont été faits.</p> <p>Les priorités qui seront définies permettront de mobiliser des partenaires. Elles bénéficieront également de ressources financières plus importantes et de fléchage de postes.</p>	
Dossier d'auto-évaluation du MPH pour l'AERES	<p>Martine Bellanger présente le MPH et le dossier d'auto-évaluation pour l'AERES. Patrick Zylberman présente les perspectives.</p> <p><b>Discussion</b></p>	



Points de l'ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Le MPH montre une croissance en nombre d'étudiants et une satisfaction importante. Il s'agit du seul master international en santé publique en France.</p> <p>Il faut remercier Martine Bellanger et Patrick Zylberman pour cette réussite et souligner que ce master a été créé sous l'impulsion d'Antoine Flahault.</p>	
<p>Bilan de la chaire INPES promotion de la santé</p>	<p>Eric Breton présente le bilan et les orientations de la chaire INPES en promotion de la santé.</p> <p><b>Discussion</b></p> <p>Il est important que les membres du CS reçoivent ce type de présentation synthétique.</p> <p>Suite à la présentation, il est précisé que la tradition de santé publique en France n'inclut pas toujours la promotion de la santé, contrairement aux autres pays européens et d'Amérique du Nord.</p> <p>Des doctorants sont recrutés au sein de la chaire et encadrés par des professeurs partenaires.</p> <p>Le comité scientifique de la chaire a aidé à préciser le projet scientifique de la chaire, et a permis de mettre en place un réseau sur cette thématique.</p> <p>La chaire est ancrée au sein de l'EHESP dans le département SHSC. Toutes les formations de l'école devraient recevoir au moins une introduction à la promotion de la santé.</p>	
<p><u>Questions diverses</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désignation de représentants de l'EHESP parmi les élus du CS à la commission de concertation sur l'organisation de l'Université Unifiée (CCOU) du Pres Sorbonne Paris Cité.</li> <li>- Informations sur la chaire « journalisme et santé » de Jean-Yves NAU.</li> </ul>	<p>Le conseil scientifique restreint sera consulté concernant la succession d'Olivier Thomas (directeur du LERES) qui part à la retraite et sur le poste de professeur qui devrait être laissé vacant par Benoît Roig, dans le cadre de son départ pour prendre un poste de professeur à l'université de Nimes. Cette consultation aura lieu le 14 mai si l'ordre du jour le permet ou par messagerie électronique si les délais le nécessitent.</p> <p>Les représentants de l'EHESP à la commission de concertation sur l'organisation de l'Université Unifiée (CCOU) du PRES Sorbonne Paris Cité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enseignants chercheurs : Nathalie Bonvallot (suppléante) et Pierre Le Cann (titulaire)</li> <li>- doctorants : Florian Kastler et Marie Mesnil</li> </ul> <p>Il est mis fin à la chaire journalisme et santé e, ainsi qu'au blog de Jean-Yves Nau qui y était associé</p>	

Points de l'ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Finalisation du compte-rendu synthétique	<p><b>L'ordre du jour ayant requis tout le temps disponible, le compte-rendu sera validé par e-mail.</b></p> <p>En conclusion les membres du conseil souhaitent remercier Antoine Flahault pour sa contribution majeure au démarrage réussi de l'EHESP, pour les nombreux projets qu'il a permis de développer au cours de son mandat et le climat de confiance qui a été instauré avec le Conseil Scientifique.</p>	